

Question écrite

Représentation de la Ville lors de manifestations

À l'occasion récente du Championnat suisse d'acrobatie organisé à l'aérodrome de Bressaucourt, les autorités des communes concernées avaient été conviées à la remise des prix.

Nous sommes bien conscients que les agendas des membres du Conseil municipal sont chargés et qu'il n'est pas toujours possible de répondre favorablement à toutes les invitations. Il est néanmoins regrettable que, lors de manifestations importantes pour notre région, la Ville de Porrentruy ne puisse parfois être représentée. Les organisateurs de tels événements consacrent beaucoup de temps et d'énergie à leur réussite et peuvent légitimement être déçus de l'absence des autorités invitées.

Dans ce contexte, le Conseil municipal pourrait-il envisager de mettre en place une procédure de suppléance ou un ordre de délégation permettant, lorsqu'aucun de ses membres n'est disponible, de solliciter une autre personne habilitée à représenter officiellement la Ville lors de ce type de manifestation ?

Je vous remercie pour votre réponse

Sandra Nobs

